



Strasbourg, le 11 septembre 2015

CDDH-DC(2015)R4

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GRUPE DE REDACTION SUR LES DROITS DE L'HOMME
DANS LES SOCIÉTÉS CULTURELLEMENT DIVERSES
(CDDH-DC)**

Rapport

4^e réunion
8-10 septembre 2015

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption du projet de l'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses (CDDH-DC) a tenu sa quatrième réunion à Strasbourg du 8 au 10 septembre 2015. La Présidente, Mme Krista OINONEN (Finlande) ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants en indiquant qu'un nouveau membre de la République Slovaque a rejoint le Groupe. La liste des participants figure à l'Annexe I. Il est convenu de consacrer la majeure partie de la réunion à l'examen du projet de lignes directrices et d'attendre la fin de la réunion pour avoir une première lecture des éléments portant sur le futur projet de rapport explicatif (voir l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe II).

2. En début de réunion, la Présidente rappelle les orientations générales fournies par le CDDH lors de sa réunion de juin, notamment la nécessité d'élaborer des lignes directrices aussi concrètes que possible. Le Secrétariat rappelle pour sa part que la Compilation des normes du Conseil de l'Europe relatives aux principes de la liberté de pensée, de conscience et de religion et les liens vers d'autres droits de l'homme, préparée par le Groupe lors de ses réunions précédentes, a été adoptée par le CDDH en juin. Elle constitue une base importante pour les travaux en cours du Groupe sur la rédaction des lignes directrices.

Point 2 : Discussion sur la finalisation du projet des lignes directrices du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses

3. Le Groupe procède dans un premier temps, à un débat général sur la portée et le contenu du projet de lignes directrices tout en gardant à l'esprit que ce document ne doit pas créer de nouvelles normes, mais fournir des conseils pratiques aux Etats membres sur la mise en œuvre des normes existantes. Il est noté que, bien que les lignes directrices soient en principe adressées aux Etats membres du Conseil de l'Europe, elles pourraient également être une source d'inspiration utile pour d'autres régions confrontées aux défis de gestion d'une diversité culturelle croissante au sein de leurs sociétés. Dans ce contexte, l'absence d'une définition claire de la notion de «sociétés culturellement diverses» est soulevée et conduit à un échange de vues sur le groupe cible de l'instrument.

4. Le Groupe poursuit l'examen du projet de lignes directrices paragraphe par paragraphe. Il est décidé de raccourcir le préambule, soit en déplaçant certains paragraphes vers les paragraphes pertinents de la partie opérationnelle des lignes directrices ou vers le rapport explicatif.

5. La partie opérationnelle des lignes directrices est également rendu plus concis en fusionnant les paragraphes traitant de points identiques et en déplaçant tout libellé descriptif vers le rapport explicatif. Chaque paragraphe est retranscrit sous forme de recommandation à l'intention des Etats membres et replacé dans le contexte des sociétés culturellement diverses. Le Groupe accepte également de fournir plus de détails sur certains principes généraux, en s'appuyant essentiellement sur les principes issus de la jurisprudence de la Cour, afin de rendre le document plus facile à utiliser également pour les autorités aux niveaux régional et local ainsi que pour la société civile.

6. Enfin, le Groupe apporte quelques modifications à la structure du document en regroupant en sections les paragraphes concernant les mêmes questions.

7. Lors de la discussion sur le projet de lignes directrices, des membres de l'Unité "Egalité entre les femmes et les hommes" fournissent des commentaires à la lumière de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2014-2017.

Point 3 : Discussion sur la préparation d'un exposé des motifs sur les lignes directrices du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion et la protection de droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses

8. Le Groupe accueille avec grande satisfaction les éléments préliminaires pour un rapport explicatif préparés par le Secrétariat sur la base de sources pertinentes, notamment la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et les conclusions et recommandations d'autres organes de suivi du Conseil de l'Europe, ainsi que d'autres documents identifiés lors de ses réunions précédentes.

9. Au cours de la discussion générale portant sur ces éléments, le Groupe identifie d'autres conventions internationales et du Conseil de l'Europe ainsi que des arrêts récents de la Cour européenne des droits de l'homme auxquels le rapport explicatif devrait également se référer.

10. Enfin, le Groupe estime qu'il serait très utile d'avoir une réunion supplémentaire, en plus de celle déjà prévue en octobre, afin de disposer de suffisamment de temps pour préparer le projet de rapport explicatif avant la réunion du CDDH en décembre.

Point 4 : Adoption du rapport de réunion

11. Le Groupe adopte le texte provisoire du présent rapport de réunion.

Point 5 : Organisation des travaux en vue de la prochaine réunion, 27-29 octobre 2015

12. A la lumière des débats intervenus lors de la présente réunion, le Secrétariat est chargé de préparer, d'ici début octobre, sous l'autorité de la Présidente, une version révisée du projet de lignes directrices, pour examen par le Groupe lors de sa prochaine réunion fin octobre. Le projet de texte sera ensuite transmis à tous les participants au CDDH et aux autres organes intéressés du Conseil de l'Europe pour d'éventuels commentaires et propositions de rédaction.

13. Le Secrétariat est également chargé de réviser, en consultation avec la Présidente, les éléments pour le futur projet de rapport explicatif à la lumière des commentaires formulés lors de la présente réunion. Les membres du Groupe sont invités à envoyer leurs propositions relatives aux arrêts supplémentaires de la Cour européenne à mentionner dans le rapport explicatif afin que le texte soit basé sur un plus grand nombre d'affaires.

14. Le Groupe convient qu'il serait utile de consacrer sa prochaine réunion d'octobre à un examen final approfondi du projet de lignes directrices. Il estime qu'il serait compliqué de préparer également le projet de rapport explicatif lors de la réunion d'octobre. C'est pourquoi il estime qu'une réunion supplémentaire serait souhaitable. Sous réserve de l'accord par le CDDH pour la tenue d'une telle réunion, le Groupe décide provisoirement de retenir les dates du 18 au 20 novembre 2015 pour une réunion finale.

Point 6 : Questions diverses

15. Mme Eliza SUCHOŹEBRSKA informe le Groupe qu'elle dispose de quelques exemplaires des actes du 8^e séminaire de Varsovie qui a eu lieu en 2014, sur le thème "Equal Access to Rights Guaranteed under the System of the Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms - Current State of Affairs and Challenges", et lié au question actuellement débattues au sein du Groupe de rédaction.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**BELGIUM / BELGIQUE**

Nina GALLE, Attaché, FOD Justitie Directoraat-generaal Wetgeving, Fundamentele Rechten en Vrijheden

CROATIA / CROATIE

Romana KUZMANIĆ OLUIĆ, Counsellor, Ministry of Foreign and European Affairs, Directorate General for Multilateral Affairs and Global Issues

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHÈQUE

Martin BOUČEK, Human Rights and Transition Policy Department, Ministry of Foreign Affairs of the Czech Republic

FINLAND / FINLANDE

Krista OINONEN (*Chair/Présidente*), Legal Counsellor, Deputy Director, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Legal Service, Ministry for Foreign Affairs

FRANCE

Rodolphe FERAL, Sous-direction des droits de l'homme, Direction des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères

GREECE / GRÈCE

Sofia KASTRANTA, Dep. Legal Adviser, Ministry of Foreign Affairs

THE NETHERLANDS / PAYS BAS

Monique STEIJNS, Ministry of Internal Affairs

NORWAY / NORVEGE (*Apologised*)**POLAND / POLOGNE**

Eliza SUCHOŹEBRSKA, Government Co-Agent of Poland before the European Court of Human Rights, Department of Proceedings before International Human Rights Protection Bodies, Ministry of Foreign Affairs of Poland

PORTUGAL

Paulo MARRECCAS FERREIRA, Juriste au Bureau de Documentation et de Droit Comparé de l'Office du Procureur Général de la République

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE (*Apologised*)**SLOVAK REPUBLIC/REPUBLIQUE DE SLOVAQUIE**

Branislav KADLEČIK, General State Counsellor, Ministry of Justice of the Slovak Republic

SPAIN / ESPAGNE

Oscar SÁENZ DE SANTA MARÍA GÓMEZ-MAMPASO, Head Senior State Attorney at the Ministry of Education

SWITZERLAND / SUISSE

Dominique STEIGER LEUBA, Collaboratrice scientifique, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice

TURKEY / TURQUIE

Muhammed Mustafa COŞAR, Rapporteur Judge (Ministry of Justice of Turkey)

Muammer TAHİROĞLU, Rapporteur Judge (Ministry of Justice of Turkey)

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

Ekim BIREROGLU, Council of Europe Human Rights Policy | Ministry of Justice

UKRAINE

Larysa DIR, Director of the Ukrainians Worldwide, Cultural and Humanitarian Cooperation Department, Ministry of Foreign Affairs

OBSERVERS/OBSERVATEURS

HOLY SEE / SAINT SIEGE

Mgr Paolo RUDELLI, Chef de la Mission permanente du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe

MEXICO

Diego SANDOVAL PIMENTEL, Deputy to the Permanent Observer, Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe

Conference of european Churches (CEC) / Conférence des églises européennes (KEK)

Rev Richard FISCHER, Executive Secretary Church and Society Commission

Maria POMAZKOVA, LL.M., Legal Consultant on Human Rights issues

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Jean-Bernard MARIE

SECRETARIAT

**DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'Homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe**

Alfonso DE SALAS, Head of the Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme / *Secretary to the CDDH / Secrétaire du CDDH*

Merete BJERREGAARD, Administrator / Administratrice, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme, *Secretary of the CDDH-DC / Secrétaire du CDDH-DC*

Carolina LASÉN DIAZ, Administrator / Administratrice, Directorate General of Democracy - Gender equality / Direction générale de la Démocratie - Egalité entre les femmes et les hommes

Cécile GREBOVAL, Administrator / Administratrice, Directorate General of Democracy - Gender equality / Direction générale de la Démocratie - Egalité entre les femmes et les hommes

Jennifer SCHÜTZE-REYMAN, Lawyer / juriste, Directorate General Human Rights and Rule of Law, Cooperation with International Institutions and Civil Society / DGI : Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit, Coopération avec les institutions internationales et la société civile

Corinne GAVRILOVIC, Assistant/Assistante, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Christopher TYCZKA

Chloé CHENETIER

Isabelle MARCHINI

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Point 2 : Discussion sur la finalisation du projet des lignes directrices du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses

<u>Documents de référence</u>	
Rapport de la 3 ^{ème} réunion du CDDH-DC, 31 mars-2 avril 2015	CDDH-DC(2015)R3
Extrait pertinent de la 83 ^{ème} réunion du CDDH	CDDH-DC(2015)06

<u>Documents de travail</u>	
Projet des lignes directrices sur la promotion et la protection de droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses, préparé par le CDDH-DC	CDDH-DC(2015)05Rev2
Commentaires des membres du CDDH-DC et des Etats membres	CDDH-DC(2015)08
Commentaires soumis par M. Branislav KADLEČIK (République Slovaque)	

<u>Document d'information</u>	
Compilation des normes du Conseil de l'Europe relatives aux principes de liberté de pensée, de conscience et de religion et liens avec d'autres droits de l'homme	CDDH(2015)R83 Addendum

Point 3 : Discussion sur la préparation d'un exposé des motifs sur les lignes directrices du Comité des Ministres aux Etats membres sur la promotion et la protection de droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses

<u>Documents de référence</u>	
Rapport de la 3 ^{ème} réunion du CDDH-DC, 31 mars-2 avril 2015	CDDH-DC(2015)R3
Extrait pertinent de la 83 ^{ème} réunion du CDDH	CDDH-DC(2015)06

<u>Document de travail</u>	
Eléments pour la préparation d'exposé des motifs sur les lignes directrices sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses, préparés par le Secrétariat	CDDH-DC(2015)07

Document d'information

Compilation des normes du Conseil de l'Europe relatives aux principes de liberté de pensée, de conscience et de religion et liens avec d'autres droits de l'homme

[CDDH\(2015\)R83](#)
[Addendum](#)

Point 4 : Adoption du rapport de réunion

Point 5 : Organisation des travaux en vue de la prochaine réunion, 27-29 octobre 2015

Point 6 : Questions diverses